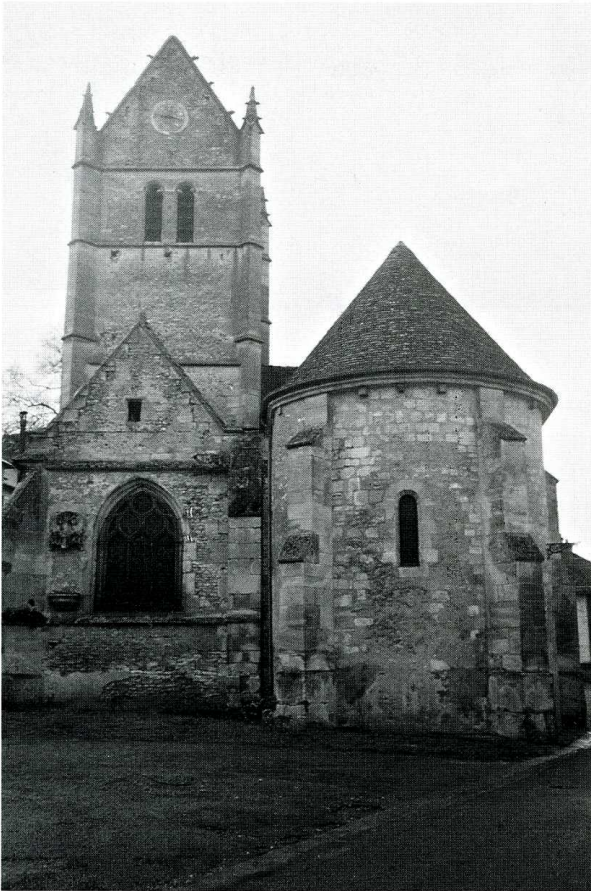
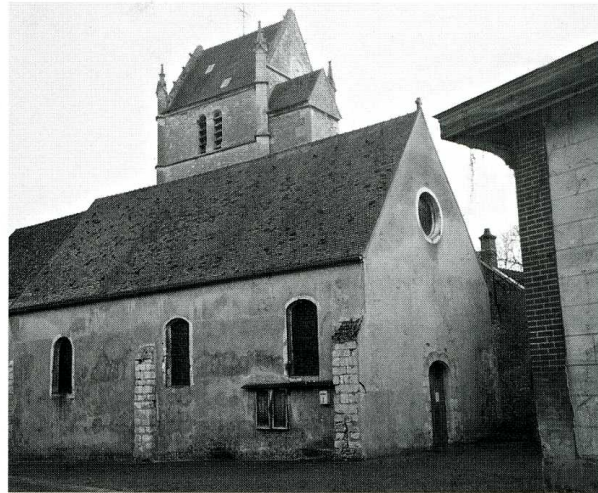


TRIE-LA-VILLE

Oise, canton de Chaumont-en-Vexin, arrond. de Beauvais, 377 hab.



1



2

Trie-la-Ville (Oise).
Église Notre-Dame de
l'Assomption.
1- Chevet de l'église et
abside de la chapelle
Saint-Prix.
2- Façade nord de l'église.

Église Notre-Dame de l'Assomption. La commune de Trie-la-Ville fut créée en 1835. Jusqu'à cette date la communauté relevait de Trie-Château. Si les seigneurs du lieu possédaient le droit de présentation à la cure, au moins depuis le XIII^e s., les grosses dîmes étaient perçues par l'abbaye voisine de Saint-Germer qui les avaient reçues du seigneur Dreux de Chaumont dans le premier quart du XII^e siècle. De cette époque pourrait dater la nef de l'église.

Il s'agit d'un vaisseau unique de 17,50 m, donnant sur un chœur d'une travée, plus étroit, terminé par une abside hémicirculaire.

La nef était primitivement éclairée par d'étroites baies en plein cintre dont il subsiste une trace sur le mur nord qu'épaulent encore les contreforts primitifs peu saillants. Le tracé des fenêtres a été modifié à l'époque moderne : un chronogramme gravé sur l'un des contreforts permet de dater cette modification de 1671.

